Association SOS CARLIN – Loi 1901
27 Faubourg de Moulins – 03360 AINAY LE CHATEAU

Présidente : Laëtitia PITRA
27 Faubourg de Moulins
03360 AINAY LE CHATEAU
laetitia.pitra@gmail.com

Secrétaire : Valérie FOCARD
7 Avenue des Ilaires
Résid.Les Terrasses de Claire - Bât D
83980 LE LAVANDOU
valfifi@orange.fr

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2022

Le 7 mai 2022 à 15h, les membres de l'Association SOS CARLIN se sont réunis en Assemblée Générale :

- Rapport de la Présidente
- Rapport de la Trésorerie
- Quitus à délivrer au Comité de sa gestion arrêtée au 31 décembre 2021
- Questions et points divers

Membres du Comité présents : Jeanne-Marie CLEMENT, Julie COUET, Valérie FOCARD, Emilie MARESCAUX, Stéphane PERRIN, Laëtitia PITRA, Stéphane PITRA.

Membres du Comité absents excusés : Cécile FACHE.

En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-dessus.

- **Allocution de bienvenue**

Madame **Laëtitia PITRA**, Présidente de l'Association ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale.

- **Rapport moral de la Présidente**

La Présidente donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé :

52 prises en charge sur l'année 2021

- 18 mâles (13 LOF et 5 non LOF)
- 38 femelles (25 LOF et 13 non LOF)
- 37 sables
- 14 noirs
- 1 exotique

dont 3 désistements + 1 re-prise en charge

6 couples ou duo pris en charge ensemble

L'âge médian des carlins pris en charge varie de **1 an à 12 ans.**

(2 de 1 an, 4 de 2 ans, 7 de 3 ans, 8 de 4 ans, 10 de 5 ans, 11 de 6 ans, 5 de 7 ans, 6 de 8 ans, 1 de 9 ans, 1 de 10 ans et 1 de 12 ans).

Parmi toutes ces prises en charge, les motifs de cession sont les suivants :
2 Changement de situation professionnelle ou familiale, **4** manque de moyens financiers, **10** séparation/divorce, **20** retraités et/ou réformé d'élevage, **5** mauvaise entente avec les autres chiens de la famille, **4** maladie du propriétaire, **3** récupération SPA, **4** chien non désiré ou ne le supporte plus.

La Présidente précise qu'il est nécessaire d'être réactifs. En effet, lors de certaines prises en charge, lorsqu'une solution n'est pas trouvée par l'Association dans les jours qui suivent, les cédants cherchent à placer leur carlin sur Le Bon Coin ou par tout autre moyen. De ce fait, nous avons dû faire face à des désistements.

D'autre part, nous constatons que la quasi-totalité des carlins pris en charge ne sont pas à jour de vaccins depuis parfois plusieurs années. L'association ne prends pas en charge de refaire tout le protocole vaccinal avant l'adoption sauf la remise à jour de ces vaccins quand la date de rappel arrive pendant l'accueil du chien.

Quatre points ont été décidés par le comité à l'issue de la réunion du comité :

- Les stérilisations auront lieu avant l'adoption quand le chien est en accueil (s'il n'y a pas d'accueil la stérilisation restera à faire par les adoptants dans le 3 mois qui suivent l'adoption.
- Les remboursements des stérilisations par les adoptants seront faits au moment de l'adoption avec un plafond maximum de **250 €** pour une femelle et **180 €** pour un mâle.
- Pour les pré-visites et les co-voiturages un remboursement pourra être fait pour la prise en charge des frais de route (essence et péage) sur une base de l'application Mappy, **avec envoi de justificatifs** à la présidente (tickets autoroute et carburant).
- Il a été décidé de ne pas augmenter les frais d'adhésion et les frais d'adoption.

Toute personne désirant nous aider pour effectuer des pré-visites peut le faire. Les renseignements pris auprès de la présidente (informations sur le chien à placer, conseils sur le déroulé d'une pré-visite et points à relever si besoin).

La présidente fait remarquer que l'année 2022 commence de façon plutôt « inquiétante » en comptabilisant à la date du 06/05/2022 déjà 35 prises en charge.

Pendant l'assemblée des adhérents ont effectué des achats à la boutique ce qui représente une recette de 164 €.

Chaque adhérent présent s'est vu offrir un petit cadeau (sac de courses).

- **Rapport moral de la trésorerie**

Monsieur **Stéphane PERRIN**, a présenté sa démission du poste de Trésorier en date du 30/04/2022.

La présidente Mme **Laëtitia PITRA** se propose d'assurer le relais sur ce poste, le comité accepte cette proposition.

La présidente indique que l'assemblée générale pour l'année 2020 n'a pas pu se faire compte tenu de la situation sanitaire et que nous présentons donc ici les chiffres sur les années 2020 et 2021.

BILAN TRESORERIE 2020

DEPENSES	MONTANTS
Avances stérilisations	4 483,00 €
Croquettes	30,30 €
Fournitures bureau	328,86 €
Frais carburant / autoroute	102,32 €
Frais postaux	456,29 €
Frais vétérinaires	3 840,41 €
TOTAL	**9 241,18 €**

RECETTES	MONTANTS
Adhésions	3 610 €
Adoptions	5 730 €
Dons	1 255 €
TOTAL	**10 595 €**

La dépense en frais vétérinaire la plus élevée a été pour DJAZZ : 625,05 €

BILAN TRESORERIE 2021

DEPENSES	MONTANTS
Achats pour boutique	156,28 €
Avances stérilisations	2 650,93 €
Croquettes	305,84 €
Fournitures bureau	227,34 €
Frais carburant / autoroute	250,96 €
Frais postaux	181,44 €
Frais SPA	100,00 €
Frais vétérinaires	8 374,95 €
I-cad	19,68 €
TOTAL	**12 267,42 €**

RECETTES	MONTANTS
Adhésions	2 430 €
Adoptions	7 110 €
Boutique	297,86 €
Dons	3 090 €
Remboursement avance vétérinaire	800 €
TOTAL	**13 727,86 €**

- Les dépenses 2021 s'élèvent à 12 267,42 €
- Les recettes 2021 s'élèvent à 13 727,86 €
- L'exercice est bénéficiaire de 1 460,44 € pour l'année 2021
- L'association dispose en date du 31/12/2021
  d' un dépôt à vue créditeur de 27 588,35 €

- **Quitus à délivrer au Comité de sa gestion arrêtée au 31 décembre 2021**

L'Assemblée donne quitus au comité de sa gestion arrêtée au 31 décembre 2021 à l'unanimité.

- **Questions et points divers**

Aucune question et/ou point divers n'ont été soulevés.

L'assemblée générale ordinaire s'achève à 17h et les 14 personnes présentes sont invitées à partager un goûter entourées des 21 carlins qui les accompagnaient.

La Présidente,
Laëtitia PITRA

La Secrétaire,
Valérie FOCARD